

26 mars 2013

13.134
ad 13.008**Postulat Philippe Haerberli****Un centre de sénologie performant et économique**

Lors de la présentation du plan stratégique en avril 2012, le Grand Conseil a accepté la création d'un centre de sénologie sur le site HNe de La Chaux-de-Fonds. Les arguments de la conseillère d'Etat étaient que ce centre serait utilisé par le canton du Jura et le Jura bernois. Or depuis lors, nous avons appris que le canton du Jura ne collaborerait pas avec nous et que le Jura bernois ne s'était pas manifesté. Aujourd'hui, en admettant que toutes choses étant égales par ailleurs, la masse critique serait juste atteinte et la création de ce centre engendrera des frais importants et mettra en péril le service de gynécologie...

Pourtant d'autres solutions existent, par exemple la mise en réseau avec un hôpital universitaire qui dispose d'un centre de sénologie reconnu...

Dès lors, nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier la possibilité de collaborer avec un centre du sein reconnu, tout en maintenant les structures actuelles du traitement du sein sur les sites HNe de Pourtalès et de La Chaux-de-Fonds qui fonctionnent aujourd'hui à la satisfaction de chacun.

Cosignataires: J.-B. Wälti, O. Haussener, C. Guinand, C. Hostettler, C. Gueissaz, J.-B. Steudler, A. Meyrat, Ch. Imhof et B. Keller.